

RECOMMANDATION 4 - LA PREFABRICATION COMME LEVIER DE PREVENTION DES DECHETS

La préfabrication dans le BTP, en quoi ça consiste ? De nombreux éléments d'un bâtiment peuvent être préfabriqués (local technique et sanitaires, escaliers, ossature bois, système de plomberie et d'électricité dans les faux-plafonds, etc.). Bien que leur pose puisse être délicate, les bénéfices apportés sont souvent considérables.

Quels bénéfices en attendre ? Les principaux bénéfices correspondent à une amélioration de l'efficacité du chantier (le temps d'installation est significativement diminué) et à une réduction de la production de déchets. En effet, le travail en usine est plus standardisé que sur le chantier et les rebus par conséquent moins fréquents et plus faciles à gérer. **Un retour d'expérience en Angleterre montre par exemple qu'il est possible de diviser par trois la quantité de déchets générée en ayant recours à la préfabrication pour un local technique** (voir Expérience [WRAP – B&Q](#)).

Comment faire ?

Consultation des entreprises

- Relever avec précision les caractéristiques et dimension des éléments à préfabriquer : ils ne pourront que difficilement être adaptés au chantier par la suite.
- Évaluer les possibilités de préfabrication dès la phase de conception.
- Prévoir des éléments pouvant être livrés en kit afin de simplifier la production sur le chantier.

Lors de la préparation

- Planifier le chantier pour que la livraison des éléments préfabriqués coïncide avec le besoin de ces éléments.
- Localiser l'emplacement de stockage des éléments préfabriqués volumineux.
- Prévoir une localisation des éléments préfabriqués permettant de les installer facilement (local technique préfabriqué sur le toit de l'immeuble).
- Demander aux fournisseurs l'évaluation de la quantité de déchets générés lors de la préfabrication en usine afin de quantifier précisément, après le chantier, la quantité de déchets évitée.



Voir la recommandation 6 sur la [standardisation](#)

Voir l'expérience [WRAP - Logistique](#) et la recommandation 3 sur la [logistique](#)

Voir la recommandation 3 sur la [logistique](#)

Voir l'expérience [WRAP – B&Q](#)

Voir l'expérience [WRAP – B&Q](#)

Lors de la réalisation

- Installer des protections sur les zones de stockage afin d'éviter la détérioration des éléments préfabriqués.
- Utiliser des outils adaptés à la bonne manipulation des éléments préfabriqués.

Une fois le chantier réalisé

- Faire un retour aux fournisseurs sur la praticité de leurs systèmes préfabriqués dans une démarche d'amélioration continue.



Voir les expériences
[ADEME](#) et [WRAP - Logistique](#)